

Feuille de style

- 1) L'article est articulé si possible par quelques sous-titres.
- 2) Une courte notice accompagnera – en note, appelée par un * – le nom de l'auteur.
- 3) Police : Garamond (ou Cambria)
- 4) Corps : 12
- 5) Les lettres accentuées en minuscules le demeureront en majuscules.
- 6) Les références bibliographiques, en bas de page seront présentées ainsi :
 - ouvrage : Prénom de l'auteur Nom (en minuscules), titre en italiques, lieu, éditeur, date de publication, page.
Ex. : Maurice Merleau-Ponty, *L'œil et l'esprit*, Paris, Gallimard, 1964 ; coll. « Folio », 1985, p..
 - article : Prénom de l'auteur Nom, titre entre guillemets, in + titre de la revue (ou de l'ouvrage contenant l'article) en italiques, numéro (année), page(s).
Ex. : Jacques Derrida, « La forme et le vouloir-dire », in *Revue internationale de philosophie*, n° 81 (1967), p. .
- 7) Les appels de notes (de bas de page) seront placés avant les guillemets fermants (contigus au dernier mot).
- 8) Les notes en bas de page seront numérotées de 1 à n. Elles ne devront pas être trop longues.
- 9) Pour les renvois à plusieurs pages, au lieu de : pp. 108-109, par exemple, on écrira : p. 108-109.
- 10) Majuscules et titres :

Le mot initial d'un titre d'ouvrage, de revue, de film, etc. prendra seul la majuscule si le titre ne commence pas par l'article défini. Exemple : *À la recherche du temps perdu*.

En revanche, si le titre commence par l'article défini, il faudra une majuscule à l'article et au substantif : *Les Misérables*.

Si le titre cité est en anglais, tous les mots prennent une majuscule (à l'exception des prépositions, des conjonctions et des articles définis ou indéfinis). Exemple : *For Whom the Bell Tolls, The Washington Post, On the Waterfront, Pride and Prejudice*.
- 11) On écrira les dates en chiffres arabes (1510), les siècles en chiffres romains et petites capitales, suivis de « e » seul en exposant (XIV^e siècle).